RW/931/2023/3304/10308/822

Lot 822

Débitage du houppier sur place. Abattage suivant direction indiquée sur les bois concernés. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattres les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Pour raisons de sécurité, le bois "A", un hêtre champignonné en bordure de chemin forestier, peuvent être abattus durant la période d'interdiction comprise entre le 01/04 et le 30/06. Il sera demandé de prévenir l'Agent de Triage dans tel cas

Nombre d'arbres total	2	--
Volume grumes	5,559	m³
Volume houppiers	3,000	m³
Volume total	8,559	m³
Cube moyen	2 780	dm³
Circonférence moyenne	195,000	cm
Surface de coupe	0,100	ha
Contact	KIPS Jérémy, 0479/86.26.24	--
Triage	Triage De La Roche	--
Propriétaire	La Roche-En-Ardenne Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	GRAND BOIS - cpe 1	--
Vente	Vente bois de chauffage communale de La-Roche + CPAS Mercredi 29 novembre 2023 à 19:30 Salle "Entente et Loisirs" à Samrée	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Hêtre Sécurité Champignon Normal		**Chêne** Sécurité Champignon Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
155	-		1	
				1,691
235	1		-	
		3,868		
Total grumes	**1**	**3,868**	**1**	**1,691**
Houppiers/Taillis	-	**3,000**	-	